

2 LA GESTION PILOTÉE D'ACTIVE ASSET ALLOCATION



Une approche innovante pour un pilotage maîtrisé du risque

La Gestion Pilotée vous permet de déléguer à un expert en allocation d'actifs les décisions de répartition et d'arbitrages entre les différents supports de votre allocation, en fonction de votre profil de risque et de votre horizon de placement. À la différence de la Gestion Pilotée à Horizon, ce mode de gestion ne suit pas la grille de sécurisation progressive prévue par la réglementation.

Notre partenaire Active Asset Allocation est un **spécialiste reconnu du pilotage dynamique de l'allocation d'actifs**.

L'idée clé : la recherche de performance se traduit par une prise de risque qu'il est préférable de connaître avant d'investir. Chez Active Asset Allocation, le risque est défini comme la perte maximale que vous êtes en théorie prêt à assumer. **Les 3 profils proposés disposent ainsi d'un « budget de risque »** qui correspond à l'écart entre la valeur du portefeuille et un niveau maximum de perte annuel prédéfini.

L'allocation est ajustée périodiquement et de manière systématique.

- **Plus le « budget de risque » disponible est important**, plus il est possible d'allouer le profil vers des actifs risqués, **pour dynamiser la performance.**
- En revanche, **lorsque les conditions de marché sont défavorables** et que le « budget de risque » diminue, **l'exposition au risque est immédiatement abaissée.**



3 profils de risque disponibles et cumulables entre eux



La gestion pilotée Active Asset Allocation est un conseil en allocation 100% en unités de compte, sans sécurisation progressive à l'approche de la retraite. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Active Asset Allocation, SAS, est immatriculée au RCS de Nice sous le n° 528 033 202, dont le siège social est sis 4 rue Dante – 06000 NICE et inscrite auprès de l'ORIAS n°13000765 en tant que Conseiller en investissements financiers (CIF). AAA est également membre de l'ACIFTE, une association agréée par l'AMF.